



Communiqué de presse

Caen, le 22 janvier 2021

Le complexe éolien d'Echauffour mis à l'arrêt compte tenu des émergences non règlementaires de bruits

La décision a été annoncée par Mme la sous-préfète d'Argentan suite à la réunion qui s'est tenue aujourd'hui 22 janvier 2021 à Echauffour (Orne). (1)

Cette victoire est l'aboutissement d'une longue lutte des habitants qui subissaient depuis plus d'un an des nuisances sonores insupportables dues à la présence de 5 éoliennes. Une tierce expertise sera commanditée.

Le village d'Echauffour était devenu une zone de non-droit emblématique des souffrances endurées partout en France par de nombreux riverains des éoliennes. Ceux-ci leur ont apporté leur soutien.

Les Fédérations Belle Normandie Environnement (BNE) et la Fédération Environnement Durable (FED) se félicitent de cette décision préfectorale, une première en France qui reconnaît que bien-être et santé des citoyens sont plus importants que les profits des sociétés éoliennes qui détruisent l'environnement et fracturent le tissu social rural.

1) *en présence de Mme la Députée Véronique Louwagie (L'Aigle), M. le Maire d'Echauffour, les responsables de la DREAL de la préfecture d'Alençon, les responsables de la société Voltalia, promoteur du projet et du bureau acoustique Venatech, M. Patrick Dugast, expert acousticien, Mme Sylvie Laplasse, présidente de l'association voisine d'Echauffour, Sauvexgarde de l'Environnement du pays de Courtemer, les riverains du complexe éolien d'Echauffour dont Mme Aurélie Ganet, M. Eric Gervais, M. Fabien Ferreri, et le représentant Hervé Texier des fédérations BNE et FED.*

Contacts presse

BNE

Hervé Texier

vdcenpb@yahoo.fr

06 89 58 70 27

FED

Jean-Louis Butré

Contact@environnementdurable.net

06 80 99 38 08